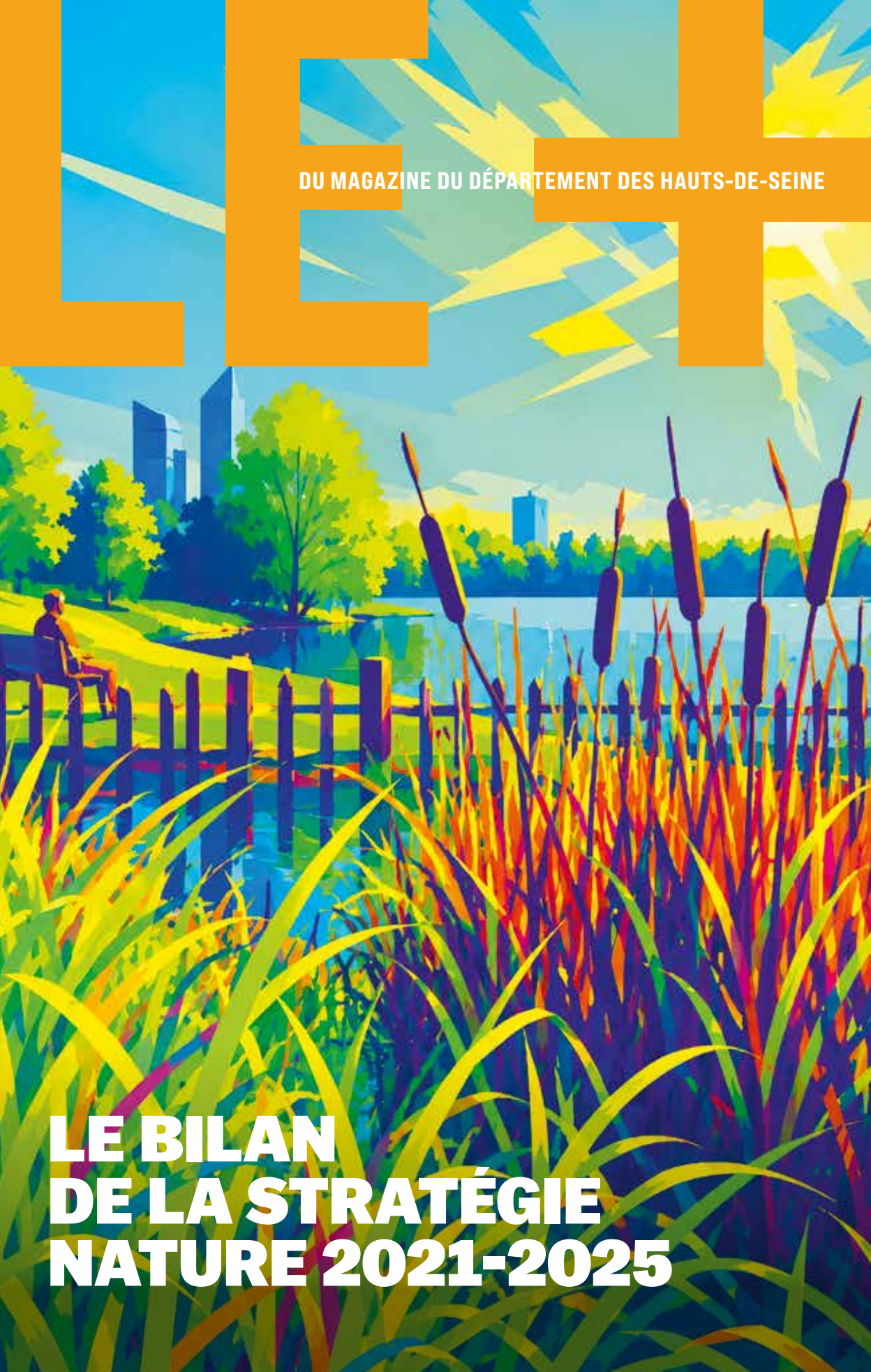




DU MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

LE BILAN DE LA STRATÉGIE NATURE 2021-2025

DATA+

19,8ha

supplémentaires d'espaces verts
ouverts au public



LE+ est un supplément de **HDS**

57 rue des Longues-Raies 92731 Nanterre cedex - hdsdag@hauts-de-seine.fr

ROKOVOKO

Directeur de la publication: Georges Siffredi **Directeur de la communication :** Muriel Hoyaux

Rédacteur en chef : Rafaël Mathieu **Rédaction :** Nicolas Gomont et Pauline Vinatier **Photo / Responsable :** Jean-Philippe Ancel

Iconographie : Céline Massoulie **Conception graphique et mise en page :** Polpo Agency **Couverture :** CD92/Polpo Agency avec IA

Impression : Maury 45330 Malesherbes

LE+ est imprimé sur papier 100 % recyclé.



GEORGES SIFFREDI
Président du Département
des Hauts-de-Seine

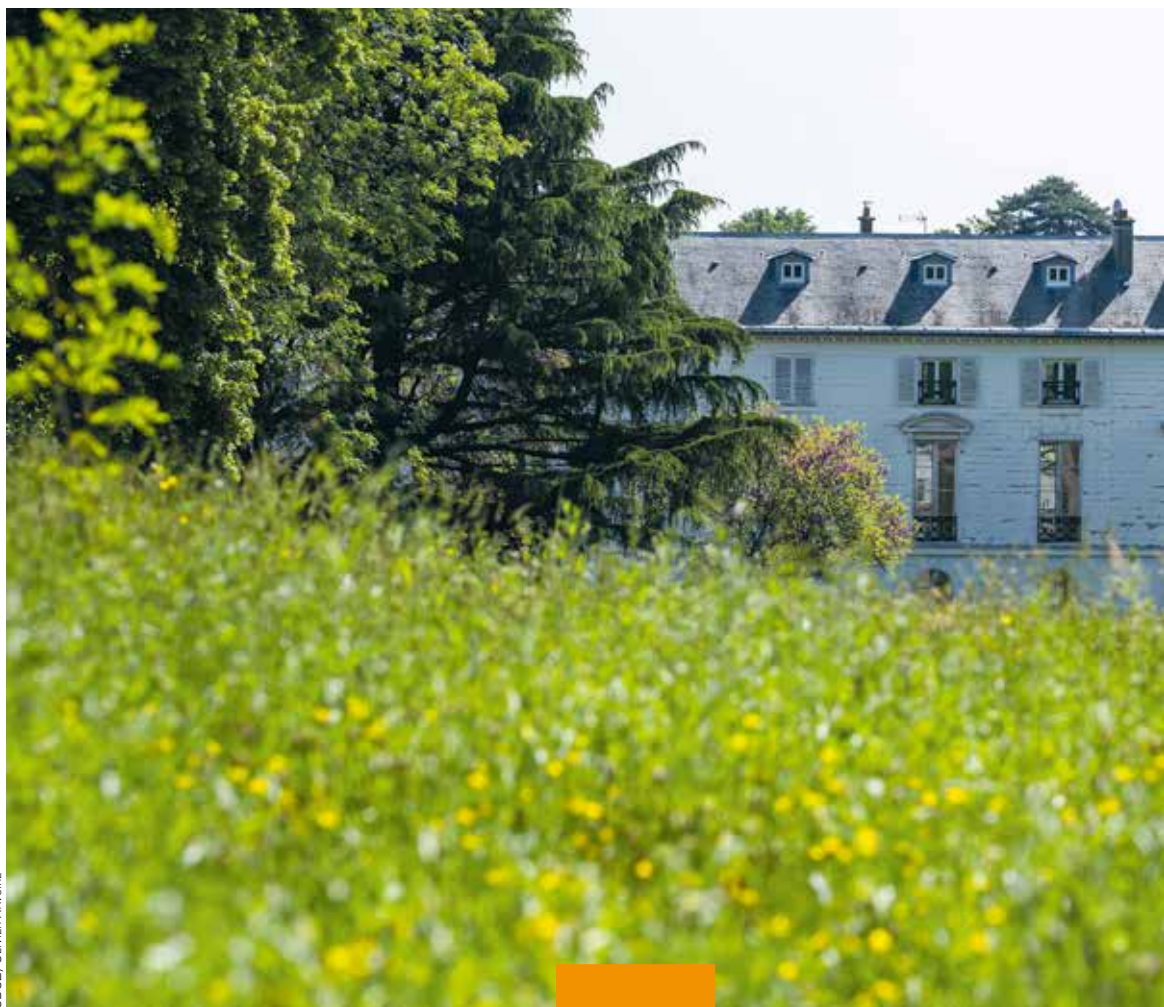
La nature est un bien précieux. Elle est constitutive des Hauts-de-Seine et de notre histoire commune. Domaines historiques, forêts domaniales, parcs urbains et berges de Seine constituent l'héritage des aménagements successifs qui ont permis de développer la place de la nature sur notre territoire pour la rendre toujours plus accessible aux habitants. Cette volonté était particulièrement présente à l'issue de la crise sanitaire, qui a souligné le besoin important en matière d'espaces de loisirs et de détente pour les Alto-Séquanais. Face au dérèglement climatique, ce renforcement de la place de la nature s'avère d'autant plus essentiel pour en atténuer les effets, adapter notre territoire et préserver la biodiversité.

CINQ ANS D'ENGAGEMENTS TENUS **POUR NOS ESPACES NATURELS**

Avec la volonté de faire prospérer cet héritage et de répondre à ces enjeux actuels, nous nous sommes donc dotés, en 2021, d'une Stratégie nature pour cinq ans. À l'heure du bilan de la mise en œuvre de cette feuille de route, tous les objectifs que nous nous étions fixés ont été tenus, en matière d'ouverture au public d'espaces de nature, de restauration de sites patrimoniaux majeurs, de renforcement de la protection des arbres et de développement de continuités naturelles. Grâce à ces aménagements, 95 % des Alto-Séquanais ont aujourd'hui accès, en moins de quinze minutes, à un espace de nature.

Bien plus qu'un alignement de chiffres, ces résultats illustrent le rôle majeur que joue le Département pour l'aménagement et le développement durable du territoire ainsi que pour la qualité de vie des Alto-Séquanais. Alors que nous renouvelons notre Stratégie nature pour la période 2026-2030 avec des objectifs encore plus ambitieux, nous entendons continuer de tenir pleinement ce rôle. ♦

LE RÉVEIL D'UNE BELLE ENDORMIE



CD92/OLIVIER RAYOIRE

Le parc départemental de la Roseraie, espace naturel d'une superficie de 8,1 hectares fermé au public pendant des décennies, est ouvert au public depuis l'été dernier, après des travaux de restauration écologique par le Département.

Entre allées sinueuses et perspectives, sous-bois et étangs, le paysage à l'anglaise de cette propriété issue de la réunion de domaines campagnards contigus porte la marque de Louis-Sulpice Varé, sollicité en son temps par l'Empereur Napoléon III pour le bois de Boulogne. Le platane d'Orient à quatre troncs et le haut pin laricio, plantés à cette époque, ont rejoint l'inventaire départemental des arbres remarquables. Depuis 1946, fait rare pour un espace de nature, la Roseraie est par ailleurs inscrite dans son intégralité



LE BOIS DE GALILÉE, **PROLONGEMENT DE LA FORÊT DE VERRIÈRES**

Deux parcelles boisées acquises par Île-de-France Mobilités, dans le cadre des travaux d'aménagement du tramway T10, puis transférées au Département pour un euro symbolique en 2022, forment aujourd'hui le bois de Galilée, un espace de grande vitalité écologique. Situé en entrée de ville, entre Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson et dans le prolongement de la forêt de Verrières, ce nouvel espace de nature sur deux hectares, outre une futaie âgée de 30 à 50 ans, ainsi qu'une végétation de lisière diversifiée, abrite une zone humide propice aux batraciens protégés. Les aménagements réalisés pour l'accueil du public – cheminements, haie, mobilier et signalétique... – respectent l'ambiance forestière et la tranquillité des milieux naturels.

19,8 ha

**Entre 2021 et 2025, le Département
a créé, acquis, et engagé l'ouverture
au public de 19,8 ha d'Espaces
Naturels Sensibles**

à l'inventaire départemental des Monuments historiques avec une partie du château, une imposante maison de maître donnant sur la grande prairie.

Accueillant des établissements sportifs à partir de l'après-guerre, le site sera longtemps resté fermé au public. Le Département a racheté huit des quinze hectares, le Centre de Ressources d'Expertise

↑ La prairie
du château
présente une
exceptionnelle
richesse
floristique.

et de Performance Sportive (Creps) continuant d'occuper l'autre moitié. D'importants travaux de restauration ont eu lieu pour préparer cette ouverture au public : des cheminements piétons assurent désormais la continuité du parcours, tandis que le parc, entouré d'une clôture en ferronnerie d'art, bénéficie d'une nouvelle entrée face au tramway T10. À l'avenir, une seconde phase d'aménagement, en concertation avec la Direction régionale des affaires culturelles et avec des paysagistes spécialisés, visera à restaurer le site dans le respect du dessin et de l'esprit originel de Varé. ♦

UNE RESPIRATION **FACE À LA SEINE**

Ouvert début 2026 pour sa première tranche de 1,6 ha, le nouveau parc départemental Gauthier-Mougin, à Boulogne-Billancourt, vient parachèvement la transformation de l'île Seguin en espace de nature et de culture.

À partir d'une parcelle bien exposée de la rive sud, le parc, signé du paysagiste Michel Desvigne, s'organise autour de la création d'une ample surface inclinée, « en glacis », invitation à contempler la rive opposée et les coteaux de Meudon, venant révéler le méandre du fleuve et le grand paysage et procurant une agréable sensation d'espace. Prévu pour s'étendre, à terme, sur 2,4 hectares, le plus grand des espaces publics de l'île fait le pont entre les deux pôles culturels de La Seine Musicale et de la future « Pointe des Arts », en amont. Entre les deux esplanades, le visiteur, peut, au choix, emprunter un chemin de crête ou s'engager dans une allée plantée d'arbres d'une belle largeur longeant la Seine. De là, deux « canyons » entaillent la pelouse, traités comme des sous-bois ombrageux et frais, amorçant les chemins qui rejoindront, à terme, la partie supérieure du parc : à horizon 2030, cette seconde tranche comprendra un boisement d'une grande importance écologique, qui fera écran vis-à-vis des bâtiments environnants ; une centaine d'arbres ont d'ores et déjà été plantés. Le parc accueille aussi un parcours



↑ La végétation a rapidement pris ses aises dans l'un des derniers-nés des parcs départementaux.

de sculptures qui dialoguent avec le paysage : placées sous le signe de l'empreinte, de la trace et de la mémoire, issues de collections privées et d'institutions publiques prestigieuses,

95 %

des Alto-Séquanais disposent
d'un espace de nature
de plus de 5 000 m² à moins
de 15 minutes à pied de chez
eux, au terme de la Stratégie
nature 2021-2025



CD92 / OLIVIER RAVOIRE

elle fait écho à la nouvelle vocation artistique et culturelle de l'île. Du printemps à l'été 2026 sont aussi prévues les ouvertures consécutives des ponts Daydé et Seibert et de la promenade sur berges en contrebas du parc et de la pointe des Arts, si bien

qu'en définitive, le public profitera de 2,4 hectares de parc et d'un hectare de promenade sur berges, entre la passerelle sud de Sèvres et le pont Daydé, côté Boulogne-Billancourt. ♦

UNE NOUVELLE PAGE **POUR LES PAPETERIES**

À Nanterre, sur deux hectares d'une ex-friche industrielle, le jardin des Papeteries jette un pont entre la ville et la Promenade Bleue départementale, en passant par le parc départemental du Chemin de l'île.

↓ Entre le campus de l'Arboretum et les vestiges des Papeteries, la promenade remonte le temps.

Après l'arrêt des Papeteries de la Seine en 2011, dans le cadre de la zone d'aménagement (Zac) du même nom, a été aménagé un premier jardin reliant le quartier République aux berges de Seine dans la continuité du parc départemental du Chemin de l'île. Ouverte en 2023, cette séquence de près de 400 mètres sur deux hectares, intégrée au patrimoine départemental, organise une progression du tissu urbain dense vers des ambiances plus naturelles. Cette coulée verte longe d'abord le récent campus tertiaire de l'Arboretum, puis s'ouvre sur de grandes pelouses, des terrains de pétanque et des espaces ludiques et sportifs installés à l'ombre des bâtiments réhabilités. Le parcours se prolonge ensuite par une butte paysagère offrant des points de vue et par un terrain de sport. De nombreux arbres et arbustes et la noue paysagère recueillant les eaux de pluie le long des prairies fleuries participent à la reconquête écologique des lieux dont une partie reste accessible en soirée, équipés d'espaces de jeux et d'équipements sportifs... Deux anciennes cuves à papier, transformées en grandes jardinières plantées de peupliers, ainsi que trois ponts roulants en béton des anciennes Papeteries, restaurés et mis en lumière la nuit tombée, rendent hommage à la mémoire des lieux. ♦



UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LE PRÉ

Sur une friche urbaine au cœur de la Zac Seine-Arche de Nanterre, le site du Champ de la Garde est devenu, sous l'égide de l'association Le Pré, un laboratoire d'expérimentation à ciel ouvert pour tester d'autres manières de gérer la nature et de faire vivre la nature en ville. Avec le soutien du Département, Le Pré y développe des actions de gestion écologique, des expérimentations scientifiques et des projets pédagogiques accessibles à tous les publics. En lien avec l'espace naturel sensible du parc départemental du Chemin de l'île, ce partenariat permet d'inscrire l'expérimentation dans une réflexion plus large sur les continuités écologiques, les usages de proximité et les espaces en transition.

3,7 ha

**La superficie du second jardin
des Papeteries, aménagé par
le Département dans la continuité
du premier et du parc, qui ouvre
le 4 juillet au public**





UN MAIL VÉGÉTALISÉ **VERS LA SEINE**

Depuis 2023, la Promenade des Jardins relie sur 350 mètres le centre-ville de Sèvres au nœud de transport du pont de Sèvres, réintroduisant de la nature en cœur urbain dense, tout en désenclavant un itinéraire piéton demeuré longtemps illisible.

Pensée comme une couture urbaine et patrimoniale, la Promenade dessert des sites emblématiques, tels que le Domaine national de Saint-Cloud et son « jardin fleuriste de Marie-Antoinette », le Jardin des Métiers d'Art et du Design, la Cité de la céramique ou l'ancien « jardin du directeur » de la Manufacture de Sèvres. Des percées visuelles, ménagées par des clôtures en bois ou des murs abaissés



CD92/JULIA BRECHLER

NOUVEL ITINÉRAIRE DE NATURE À CHÂTENAY-MALABRY

Inauguré en 2024, le Chemin Sylvestre s'étend sur près de deux kilomètres au cœur d'une ville parmi les plus végétalisées du territoire. Réalisé par Vallée Sud Grand Paris avec un soutien départemental de 257 000 €, ce cheminement arbore un revêtement filtrant les eaux et des essences locales et diversifiées, recréant des ambiances de prairies, de lisières et de massifs fleuris. Son prolongement sur 410 mètres est déjà programmé, devant être aménagé sur un foncier acquis dans le cadre des mesures de compensation écologique liées au T10. En plus de la forêt domaniale de Verrières, intégrée au Plan des itinéraires de promenade et de randonnée, il reliera à terme les parcs départementaux de la Roseraie, Henri-Sellier ou encore de la Vallée-aux-Loups.

4,9 km

Le Département s'était engagé à créer, entre 2021 et 2025, 5 km de promenades vertes et bleues. Avec 4,9 km réalisés sur la période, l'objectif est quasiment atteint

et restaurés, ouvrent de nouvelles perspectives sur ces lieux chargés d'histoire. Pavés en grès de Fontainebleau, massifs de vivaces et arbres de haute tige renforcent le caractère paysager, associés à une collection de magnolias et plus de 390 hortensias. Point d'orgue du parcours, un miroir d'eau réalisé

par la Manufacture rend hommage au savoir-faire des émailleurs. Son fond, constitué de 192 plaques de grès colorées, reprend la « menteuse », outil traditionnel de ses artisans. La Promenade des Jardins s'inscrit dans la continuité du projet de « Parc bleu » et préfigure le futur échangeur en travaux de la Manufacture : à terme, le cheminement débouchera sur un parvis en pente douce vers la Seine, redonnant à la ville son lien avec le fleuve. ♦

UNE PROMENADE **ENTRE VILLE ET PARC**

Reliant depuis deux ans et sur 740 mètres le parc départemental des Chanteraines à un poumon d'activités de Gennevilliers et à sa gare du RER C, la promenade des Louvresses contribue à rapprocher la nature des habitants.

Le projet de ce cheminement pédestre et cyclable mis en œuvre par le Département a été concerté avec

la ville et adapté, comme il se doit, aux personnes à mobilité réduite.

De jour comme de nuit, ce linéaire sur 740 mètres agrmente et sécurise un itinéraire possible entre la zone d'activités et le restant de la commune, desservant les Chanteraines toutes proches. Au nord, un espace ouvert bordé de haies bocagères renouvelle l'expérience du trajet domicile-travail et, aménagé en prairie de détente, suggère une halte idyllique au retour.

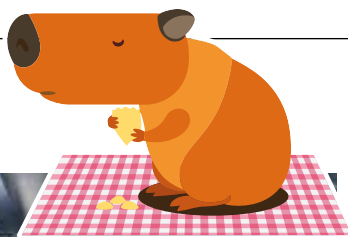
Plusieurs espaces agrémentés de mobilier invitent d'ailleurs à la convivialité d'un pique-nique ou, simplement, à une respiration en milieu urbain dense.

Au sud, l'ancienne voie SNCF plantée d'une variété d'arbres et d'arbustes, de graminées, multiplie les salles et ambiances en une alternance de sous-bois et de lisières sèches. Désormais effective, l'infiltration des pluies à la parcelle a amené une dernière touche d'exemplarité à ce projet situé à la croisée du Plan départemental des itinéraires

→ En enjambant l'A86, la promenade des Louvresses est venue unir, en 2024, deux portions pré-existantes et, jusqu'alors, discontinues.



de promenade et de randonnée et de celui, lié, des circulations douces. Point fort du parcours, la passerelle des Louvresses enjambe le flux de l'A86 en un franchissement rendu emblématique par sa silhouette parabolique spectaculaire. ♦



PRÈS DE 475 KILOMÈTRES D'ITINÉRAIRES **DE PROMENADE ET RANDONNÉE**

Soucieux de développer la pratique de la marche, quotidienne et respectueuse des milieux, le Département a noué un partenariat avec le comité départemental de randonnée pédestre, formalisé par une convention pluriannuelle pour la période 2024-2028. Long de 475 kilomètres, le réseau de sentiers de promenade et de randonnée repose sur l'engagement d'une cinquantaine de baliseurs bénévoles dont le comité assure la formation, chargés du contrôle, du balisage ou de la vérification de la praticabilité des chemins, ainsi que des actions de valorisation de la randonnée pédestre auprès du public.



CD92/OLIVIER RAVOIRE

56,5 ha

**La surface d'Espaces Naturels Sensibles rénovés, ce qui comprend
la mise en lumière scénographique du Jardin Albert-Kahn,
la rénovation des voies du train électrifié des Chanteraines
ou le renouvellement des fleurissements à Sceaux**

LES OUVERTURES DE PARCS ET DE PROMENADES **ENTRE 2021 ET 2025**



4,9 km

supplémentaires de promenades
ouvertes au public



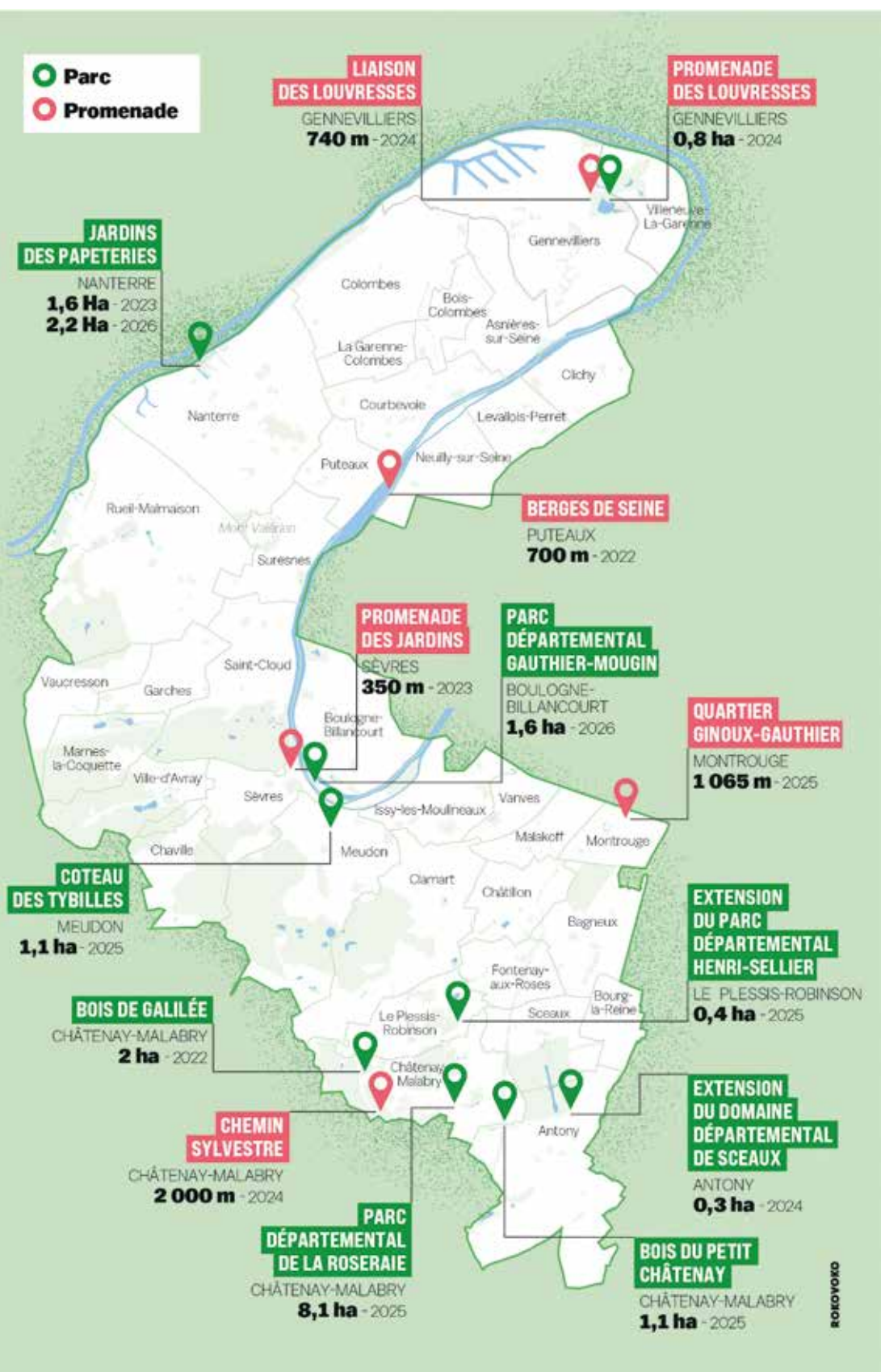
56,9 ha

d'Espaces Naturels Sensibles (ENS)
renovés



18 728

arbres plantés



LE JOYAU RETROUVÉ DE SCEAUX

La Stratégie nature 2021-2025 ne consistait pas qu'en des créations, mais parfois en des restaurations et métamorphoses, en vue de préserver ou de valoriser le paysage existant. Illustration en 2021 avec les cascades du plus vaste domaine départemental.

Un siècle durant, le Département des Hauts-de-Seine et son ancêtre de la Seine avant lui ont veillé au domaine de Colbert, et l'histoire se poursuit. En 2021, des eaux de Jouvence ont dévalé ses « chutes », neuf bassins et jets virevoltant pour le plaisir des yeux et l'attrait de la perspective... Au fil, en vérité, d'une opération d'envergure, pour 9,5 M€, la vision Art déco de l'architecte Léon Azéma du chef-d'œuvre de Le Nôtre d'avant la Révolution, s'est vue fidèlement restaurée. La visée : restituer sa composition, ses matériaux et ses effets des années 1930, ce qui a imposé la triple réfection des jeux d'eau, perrés et bassins ; ces derniers demandant à être consolidés. Sans enfreindre la règle de l'art sous le sceau d'un architecte des Monuments historiques, l'intervention a permis la mise à niveau de la fontainerie des origines. L'un des plus grands ensembles hydrauliques d'Île-de-France demeurera ainsi, et pour longtemps, le clou d'un parc de 180 hectares, ordonné et aménagé pour le plaisir des flâneurs, des joggeurs à l'ombre des platanes et des rameurs des beaux jours sur son Grand Canal. ♦



↓ Les cascades de Sceaux, datées des années 1930, ont bénéficié d'une restauration complète en 2021.

LE JARDIN DE L'AIGLE BLANC, UN CAS DE REQUALIFICATION

À la jonction de l'Arboretum, de l'Île Verte des artistes et du Parc Boisé, en somme, au cœur de la Vallée-aux-Loups, se niche un cas d'école de requalification paysagère. À partir de l'existant – le site du château d'Aulnay détruit vers les années 1970 à Châtenay-Malabry – le projet supporté par le Département visait à accentuer la lisibilité de ce secteur riche en « continuités écologiques ». Aussi les murs de meulrières ont-ils fait place aux grilles dont les jours facilitent le transit des petits animaux. Une faune, favorisée, pour ce qui est des insectes pollinisateurs et de l'avifaune, par des milieux de prairies et sous-bois « reconstitués ». Replanté d'essences méditerranéennes et forestières, plus résilientes, ce jardin de détente alternant clairières, pelouses, tables de pique-nique et aire de jeux en bois s'est ainsi paré contre le changement climatique.



UNE AMBITIEUSE POLITIQUE DE L'ARBRE

En cinq ans, près de 19 000 plantations d'arbres sont venues renforcer la trame végétale, apporter fraîcheur et ombrage, réduire la pollution de l'air, tout en améliorant le cadre de vie et la biodiversité alto-séquanaises.

L'un des engagements majeurs de la Stratégie nature 2021-2025, en lien direct avec le Guide de l'Arbre départemental, portait sur la plantation de 19 000 arbres à l'échelle du territoire. Un engagement tenu, les Hauts-de-Seine recensant précisément 18 728 nouveaux sujets sur la période. Les plantations ont concerné aussi bien les espaces naturels sensibles (ENS) que les collèges publics et autres aménagements urbains, à l'image des alignements de charmes le long de la RD 9, à Gennevilliers. D'essences diverses, robustes pour tolérer les contraintes urbaines, ces arbres dispensent de multiples bienfaits, de la séquestration du carbone issu du CO₂ à l'accueil de la biodiversité, en passant par la structuration et l'embellissement des paysages. ♦



UN PARTENARIAT AVEC L'ONF SUR LES FORÊTS

Les forêts domaniales de Meudon, Fausses-Reposes, Malmaison et Verrières couvrent près de la moitié des espaces naturels d'intérêt du Département. Leurs atouts en font des réservoirs de biodiversité face au changement climatique, en même temps que des sentiers de promenade privilégiés. Conscient des attentes en matière de cadre de vie, le Département œuvre de concert avec l'Office national des forêts (ONF) à un juste équilibre entre préservation des milieux et accueil du public. Une convention signée en 2022 définit le niveau du soutien annuel départemental : 175 000 € pour la brigade équestre ou la propreté ; 300 000 € pour les aménagements, tels qu'entrepris entre 2021 et 2025 en forêt de Meudon au niveau du parking de l'étang de Meudon ou en forêt de La Malmaison, aux pourtours de l'étang de Saint-Cucufa.

18 728

**Le nombre d'arbres plantés entre 2021 et 2025
au sein des Espaces Naturels Sensibles, des collèges
publics et dans le cadre d'aménagements urbains**



CD92 / STÉPHANE GUTERREZ-ORTÉGA

35

ÎLOTS VERTS

**La Stratégie nature englobe en son
sein la végétalisation des cours
de collèges. D'ici à 2027, 35 auront
été arborées et ombragées via
le programme départemental
et participatif « îlot vert »**

LE T10, UN PROJET CONCILIANT NATURE ET MOBILITÉ

Dès sa conception, le projet de tramway a intégré une réflexion sur la place du végétal et la qualité des espaces publics sur son itinéraire entre Antony et Clamart. Entre 2021 et 2023, 1 000 arbres ont ainsi été plantés, répartis sur les quatre communes desservies. La palette végétale ne comporte pas moins de soixante-dix essences, retenues pour leur résistance aux conditions urbaines et climatiques, formant un corridor végétal autour des stations et tout le long du tracé.

LES CHANTERAINES, **UN FABULEUX JARDIN D'OISEAU**

Le parc, refuge pour l'avifaune, est emblématique des efforts du Département dans ses espaces de nature pour introduire et entretenir des milieux et des habitats adaptés et encourager la biodiversité.

Au début des années 1970, ces lieux n'étaient encore que d'anciennes carrières de sable et de gravier. Fruit d'une gestion fondée sur des plans pluriannuels et des inventaires naturalistes et encadrée par les labels EVE (espace végétal écologique) et « Refuge LPO », le parc accueille de nos jours une grande diversité d'habitats pour la faune et la flore, des zones humides aux prairies en passant par les lisières et les boisements. L'étang des Tilliers, plan d'eau de 9,5 hectares bordé d'une roselière, abrite une zone naturelle protégée, affectionnée de nombreuses espèces d'oiseaux comme la sterne pierregarin, le martin-pêcheur, la grande aigrette ou le héron pourpré, visibles depuis les postes d'observation du parcours ornithologique, dissimulés dans la végétation. Deux années consécutives de nidifications remarquables ont en outre été observées au sein du parc : en 2024, tout d'abord, six blongios nains, espèce en danger en Île-de-France, ont vu le jour dans la roselière, puis, en 2025, un couple de hiboux moyen-ducs, espèce protégée et classée vulnérable, a mené à l'envol trois jeunes, confirmant que l'équilibre nécessaire à sa reproduction était atteint. À l'image des Chanteraines, chaque espace de nature départemental, du grand domaine patrimonial à la promenade urbaine, participe d'un système de continuités écologiques et de reconquête de la biodiversité. ♦



↓ Le blongios nain
est un oiseau
inféodé aux
roselières, classé
« en danger » en
Île-de-France.

UN PARTENARIAT AVEC **LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX**

Ce partenariat, inauguré en 2004 par une première labellisation « Refuge LPO », celle des Chanteraines, s'inscrit dans une volonté partagée de favoriser la biodiversité ordinaire en milieu urbain et périurbain en la conciliant avec l'accueil du public. En 2025, 14 Espaces naturels sensibles départementaux étaient labellisés, dont six intégrés sur la période 2023-2025. Dans chacun d'entre eux, des conventions, diagnostics et plans d'action, articulés avec les plans de gestion départementaux, accompagnent la mise en place de pratiques favorables à l'avifaune : zones de quiétude, développement des milieux humides, limitation des intrants, préservation des lisières et maintien des continuités écologiques au sein des parcs... La LPO intervient aussi dans le cadre d'actions de sensibilisation et de découverte de la biodiversité.



DES ESPACES DE NATURE **VIVANTS ET OUVERTS**

Les animations, en plein essor sur la période 2021-2025, visent à faire des espaces de nature départementaux des lieux où la découverte paysagère s'accompagne d'une sensibilisation aux enjeux écologiques.

C'est un spectacle éphémère, plein de délicatesse et de poésie, qu'offrent en avril les cerisiers roses et blancs des bosquets du Domaine départemental de Sceaux, l'une des plus admirables floraisons de région parisienne. L'occasion pour le Département de célébrer la fête japonaise d'*Hanami* associant contemplation, convivialité et sensibilisation au vivant, grâce à une programmation déployée dans le parc : pique-nique dans les espaces autorisés, exposition en plein air autour de la symbolique des cerisiers au Japon,

↑ En avril, pendant la fête japonaise d'*Hanami*, le Domaine de Sceaux célèbre la floraison des cerisiers.

week-ends festifs tout au long de la floraison avec des animations grand public inspirées de la culture japonaise (arts, musique, contes, haïkus et ateliers). Face à l'affluence croissante et pour concilier ouverture au public, sécurité et préservation des arbres, l'accent a été mis sur la signalétique, les consignes de respect de milieux, les dispositifs de protection des arbres et la médiation



LA FERME DES CHANTERAINES AU FIL DES SAISONS

Au cœur du parc départemental, la ferme est un lieu privilégié d'éducation au vivant, où petits et grands sont invités à observer, comprendre et respecter l'animal, ainsi qu'un levier majeur de la politique d'animation et d'éducation à la nature du Département. Grâce à des ateliers et moments de découverte de la nature (ateliers créatifs, temps d'apprentissage autour du travail du bois ou de la cire d'abeille, rôle des animaux dans l'écopâturage et l'équilibre des milieux, initiation au quotidien des bergers...), groupes scolaires et associations, structures médico-sociales et familles découvrent le vivant et ses cycles au fil des saisons. Le calendrier, qui propose aussi des ateliers autour du jardin de la ferme, géré de façon durable, est marqué par des temps forts comme la tonte des moutons ou la fête de la Nature.

23 MILLIONS

**Le dispositif de comptage
installé dans les parcs et jardins
départementaux relève une dynamique
particulièrement soutenue l'an dernier.**

**Près de 23 millions de passages
ont été enregistrés en 2025,
soit +23 % par rapport à l'année
précédente. On note également
une hausse moyenne de 10 % par an
de fréquentation depuis environ
sept ans**

sur la santé du patrimoine végétal. Entre 2021 et 2025, cette montée en puissance des animations dans les parcs et jardins départementaux – de quelques centaines à quelques milliers de participants chaque année – s'explique par des événements plébiscités, tels *Hanami* ou les Journées européennes du Patrimoine et par un programme régulier de visites et d'ateliers organisé par l'Arboretum départemental de la Vallée-aux-Loups, à Châtenay-Malabry et le Domaine de Sceaux. Quelle que soit leur forme, ce sont des portes d'entrée privilégiées vers la nature au cœur d'un territoire dense. ♦

hauts-de-seine
 LE DÉPARTEMENT